



## **Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 22.06.2017 à Louvain**

**Présents :** P. De Mot, J.L. Dessart, J.F. Hannosset, P. Garcia, F. Lievens, T. Marique, S. Moonen, P. Moons, L. Paris, F. Soetaert.

**Excusés :** B. Danhieux, T. Pierloot, D. Verhofstadt

### **1. Le mot du président**

- Le président adresse ses plus sincères félicitations aux champions de Belgique 2017, Achilles Bocholt (messieurs) et HB Sint-Truiden (dames) ainsi qu'à tous les autres champions sacrés dans leurs divisions respectives.
- Il félicite également le Sporting Nelo et le HC Eynatten-Raeren pour les titres nationaux remportés dans les catégories « jeunes » et remercie le HC Visé BM pour l'organisation des finales nationales « URBH ».
- Félicitations aux Red Wolves et à leur cadre technique pour leurs prestations face à des adversaires de classe mondiale. Le Tirage au sort des poules qualificatives pour le CM 2019 est programmé au 18 juillet à Vienne. P. Moons a eu l'occasion de s'entretenir avec Y. Sylla concernant ses perspectives d'avenir. Il tient à remercier toutes celles et ceux, professionnels et bénévoles, qui ont contribué à la bonne organisation des rencontres internationales qui se sont déroulées à Louvain.
- A l'issue de la saison 2016/2017, les remerciements du président vont également vers tous les arbitres et officiels.
- A l'occasion des élections au conseil d'administration du COIB, il a manqué deux voix à Didier Rotsaert, le candidat de l'URBH, pour être élu. Un grand merci à lui.
- P. Moons se rendra le 10 juillet à Bâle, au siège de l'IHF, pour y rencontrer le président Hassan Moustapha.
- Le président a transmis aux administrateurs un document intitulé « Les ateliers du handball 2022 ». Le but de ce travail a été de déterminer des ateliers à développer avec des priorités. Il souhaite que chacun réfléchisse sur ce document et lui fasse part directement de ses réactions.
- Après les matchs contre la Lituanie, P. Moons s'est rendu compte qu'il existait plusieurs problèmes de communication. Il insiste sur le fait que l'URBH a besoin de tout le monde ; qu'il est nécessaire de travailler en confiance avec une certaine discipline et des structures à respecter.

### **2. Approbation du PV de la réunion du 11.05.2017**

- Pas de remarque. Le PV est approuvé.

### **3. Marketing**

- Visite le 15.06.17 à Paris de P. Moons et J. Stryckers pour y rencontrer J.P. Feuillan, vice-président de la FFHBB en charge du marketing et les représentants d'Infront France.
- S'agissant du budget de 7.500 € alloués à la commission Marketing, il s'agira pour celle-ci de transmettre pour la prochaine réunion du CEP un plan concret reprenant des objectifs finaux.
- Il est important que le site web propre à l'URBH soit développé dans les meilleurs délais. La dénomination Belgian Handball.be a déjà été proposée il y a quelques temps.

### **4. Cadre de fonctionnement de la Commission technique et de la Commission marketing**

- Les propositions transmises par P. Moons n'ayant engendré aucune objection sont entérinées.

### **5. Modification des championnats nationaux**

- Les deux ligues ayant marqué leur accord sur les dernières propositions de J.L. Dessart et F. Soetaert, le C.E.P. entérine les modifications proposées à dater de la saison 2017/2018. Ces changements devront être portés à la connaissance des clubs dans les meilleurs délais et les modifications des règlements devront être publiées dans les journaux officiels avant le 01.08.2017.
- P. Garcia fait remarquer qu'il subsiste quelques questions par rapport à l'organisation de la coupe de Belgique dans la nouvelle configuration proposée.

### **6. Projet Licence club**

- Lors de sa dernière réunion, le CA de la VHV a accepté la proposition de la L.F.H.. JL Dessart et Bart Danhieux poursuivent leurs échanges pour avancer dans le projet.

### **7. Evaluation de l'organisation des matchs internationaux à Leuven**

- A côté de nombreux points positifs quant aux installations et à la collaboration avec les différents intervenants, un problème est identifié quant au public qui n'était pas suffisamment en nombre lors des différentes activités.
- Un point important à régler reste celui du montage et du démontage du Gerflor car il n'est pas normal que le personnel professionnel soit obligé d'assumer seul ce travail. Il faudra trouver une autre solution (payante ?) pour les prochaines échéances. (5 à 10 personnes – étudiants – atelier protégé - ...)

- Il a également été très difficile de trouver des accompagnants pour les délégations lituanienne et norvégienne  
F. Soetaert entre en séance

## **10. Euro 2022**

- La lettre d'intention a été signée par les présidents belge, espagnol et français à Paris et transmise à l'E.H.F.
- Le 29.06 est programmée au siège du COIB, à Bruxelles, une réunion avec les représentants de la FFHB, de la REFBM et de la société Keneo qui réalisera le dossier commun aux 3 fédérations à envoyer à l'EHF.
- Le palais 12 de Bruxelles n'est pas disponible en janvier 2017(salon de l'auto). Un projet de construction d'une nouvelle salle d'une capacité de 3.500 places est envisagé à Bruxelles. Un dossier a été introduit auprès de la ville d'Anvers (Lotto Arena).
- Quand l'URBH sera fixée sur le lieu des rencontres, il s'agira de réaliser un budget et de mettre en place un comité d'organisation.
- P. Moons estime le budget nécessaire à 1.250.000 euros.

## **11. Finales U.R.B.H. Jeunes**

- Evocation du problème de taille de ballon et d'utilisation de colle lors de la finale U18. Les règlements IHF, auxquelles les textes URBH concernés font référence, préconise l'utilisation du ballon de taille 3 et permettent l'utilisation de la colle (voir sélection nationale U18).  
L'avis de la Commission Technique sera sollicité s'agissant de l'utilisation de la colle en catégorie U18.

## **12. Trésorerie**

- F. Soetaert donne quelques détails concernant la situation financière établie au 22.06.17. Un certain nombre de factures sont encore manquantes.  
La commission « finances » devrait se réunir fin aout/début septembre et à cette occasion devra disposer de tous les comptes à jour.
- La V.H.V. souhaite qu'une solution soit trouvée avant le mois de septembre concernant la comptabilité de la BENE League.
- Il s'agit de rester attentif au niveau budgétaire. Le stage des Red Wolves programmé à Cesson en juin prochain n'aura pas lieu.
- P. Moons confirme que pour les 4 années à venir le COIB a accordé une subvention à l'U.R.B.H. pour les sélections nationales. Une avance pour 2017 a été sollicitée.  
Le C.E.P. U.R.B.H. est très reconnaissant vis-à-vis du COIB pour cette aide appréciable.
- F. Soetaert communique qu'A. De Brauwer assurera dorénavant la trésorerie de la V.H.V. mais qu'il ne pourra prendre en charge celle de l'U.R.B.H.
- Le nom de Pierre Chapaux est proposé par F. Soetaert concernant la fonction de trésorier U.R.B.H.. P. Garcia le contactera afin de savoir si la fonction l'intéresse.

## **11. Divers**

- L'organisation par la VHV de la soirée de remise des trophées aux meilleurs joueur/joueuse/arbitres de l'année a rencontré un succès public certain pour une première organisation.
- T. Marique fait état d'une réunion avec M. Kranzen, G. Petitgirard, Y. Sylla, J. Vandeberg, D. Verhofstadt et J. Vonckx. G. Petitgirard y a fait part des opportunités concrètes qu'il peut apporter en tant que conseiller technique URBH.  
J. Vandeberg et J. Vonckx travaillent à l'élaboration du projet technique « 2022 » de l'U.R.B.H..
- La demande de participation à un tournoi à Strasbourg avec une sélection de joueurs nés en 2003 n'est pas acceptée étant donné que cette sélection n'est pas reprise dans les objectifs actuels et qu'elle ne dispose pas de staff technique.
- Il serait bon à l'avenir de transmettre toute demande de participation à un tournoi ou à un stage par écrit en reprenant un minimum de renseignements et un budget prévisionnel.
- Fin aout/début septembre est programmée une réunion de tous les entraîneurs de sélections alors que les entraîneurs des clubs de divisions nationales seront rassemblés le 17.12.17 en présence de Y. Sylla et de son adjoint à Cesson, Ragnar Oskarsson.
- La proposition d'augmentation des indemnités d'arbitrage et d'observation transmise par la C.P.A. en date du 19.06.17 via le P.V. de sa réunion du 01.06.17 est examinée.  
Il est décidé d'accorder la moitié de la demande d'augmentation pour la saison 2017/2018 et l'autre moitié pour la saison 2018/2019. A partir de la saison 2019/2020, les indemnités seront automatiquement indexées.
- La V.H.V. comme la L.F.H. souhaite supprimer l'utilisation de la licence pour l'affiliation d'un joueur ; le contrôle des arbitres s'effectuant via la carte d'identité. Reste à résoudre le problème des moins de 12 ans et de la digitalisation de la feuille de match.

Prochaine réunion le 28.09.17 à Louvain